

ETUDE D'OPPORTUNITE ET DE FAISABILITE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CARTOGRAPHIE INTERACTIVE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON

Tuteur au sein de la collectivité

Béatrice Pallud Burbaud

Directrice adjointe en charge des publics

Rapport rédigé par

Agnès Haïli

agneshailimorteau@gmail.com

Date

15 février 2016

RAPPORT
STAGE DE
PROFESSIONNALISATION

INET

Elèves conservateurs de
bibliothèques
Promotion CABU



Remerciements

Je remercie Béatrice Pallud Burbaud de m'avoir accueillie pour ce stage de professionnalisation à la bibliothèque municipale de Lyon et de m'avoir confié cette étude particulièrement enrichissante.

Je remercie tout particulièrement Laurence Langer pour son accueil et la générosité avec laquelle elle a partagé ses connaissances avec moi. Ce stage fût riche parce que j'ai pu mettre en œuvre une méthode collaborative et que j'ai bénéficié de l'expertise de Laurence dans ce domaine.

Je remercie les responsables des bibliothèques et les coordinateurs de territoire et particulièrement Arnaud Travade et Johanna Vogel.

Je remercie aussi l'ensemble des personnes qui ont accepté d'intégrer le groupe pilote et sans qui ce travail aurait été impossible.

Merci enfin à Clothilde Charreton, responsable du Pôle mobile et coordinatrice des médiateurs de la BmL.

Avec une petite dédicace à Yannick, élève conservateur pour son aide sur Excel et à Emmanuelle Vicente, lyonnaise débutante.

Sommaire

I.	Objectifs.....	8
II.	Le diagnostic, le collaboratif et la virtualité	8
1.	Le diagnostic territorial.....	8
2.	Le travail collaboratif et la fabrique des politiques publiques	9
3.	La virtualité dans la fabrique de la ville	9
4.	Conclusion.....	10
III.	Les acteurs de la mission : la bibliothèque municipale de Lyon et la direction du développement territorial	10
1.	La bibliothèque municipale de Lyon	10
2.	La direction du développement territorial	11
3.	La mission de coopération culturelle	12
IV.	De l'outil de cartographie à la démarche de pilotage stratégique.....	14
1.	Historique	14
2.	Une démarche de pilotage stratégique axée sur la participation des agents	14
3.	Les usages de l'outil géolocalisation	14
4.	La démarche méthodologique : l'enquête collaborative.....	15
V.	Méthode de travail pour l'accomplissement de la mission	16
1.	Attendus du diagnostic.....	16
2.	Méthode de travail 1 : l'enquête collaborative	16
3.	Méthode de travail 2 : le diagnostic « en solitaire ».....	17
VI.	Matériel de réflexion	17
1.	Les sources	17
2.	Les indicateurs retenus.....	18
VII.	Résultat Carte synthétique Saône	19
VIII.	Résultat Carte synthétique Rhône	20
IX.	Résultats Carte synthétique Lyon.....	21
X.	Discussion.....	22

1.	Opportunité de la cartographie interactive à la BmL.....	22
2.	Eléments de faisabilité pour tirer parti de la cartographie interactive.....	24
XI.	Annexes	27
1.	Fiche de fonction « référent cartographie ».....	27
2.	Protocole d'utilisation de la cartographie interactive.....	29
3.	La visualisation des données démographiques.....	34
4.	La mesure des inégalités territoriales.....	36
5.	Les publics cibles Ville de Lyon	45
6.	Liste des entretiens formels	48
7.	Documents consultés.....	49

Table des cartes et graphiques

<i>Tableau 1. Analyse de l'intérêt de l'outil pour les bibliothèques du territoire Ville de Lyon en 2016.</i>	<i>22</i>
<i>Tableau 2. Nombre d'inscrits dans les bibliothèques du territoire Saône et résidant dans les quartiers politique de la ville (QPV) au 31 juillet 2015. (Vide) : les inscrits résident hors d'un QPV. Non géocodable : l'adresse n'est pas exploitable.....</i>	<i>37</i>
<i>Tableau 3. Nombre d'inscrits au Bibliobus ou dans la bibliothèque du 8^{ème} arrondissement et résidant dans les quartiers politique de la ville au 31 juillet 2015.</i>	<i>38</i>
<i>Figure 2. Evolution de la population [1968-2008] par arrondissement. (UrbaLyon & Bregnac, 2013).....</i>	<i>34</i>
<i>Figure 3. Densité de population en 2008. (UrbaLyon & Bregnac, 2013)</i>	<i>35</i>
<i>Figure 4. Densité de population en 2010. (UrbaLyon & Bregnac, 2013)</i>	<i>35</i>
<i>Figure 5. Carte Taux de couverture des abonnées et localisation des bibliothèques et des quartiers politique de la ville.....</i>	<i>36</i>
<i>Figure 6. Carte Taux de couverture des abonnées de moins de 15 ans et localisation des bibliothèques et des quartiers politique de la ville</i>	<i>36</i>
<i>Figure 7. Taux d'inscrits résidents hors de la Ville de Lyon en 2015.....</i>	<i>38</i>
<i>Figure 8. Carte de la part des 15-64 ans en emploi ou scolarisés ou en formation les et localisation des bibliothèques</i>	<i>39</i>
<i>Figure 9. Histogramme de la part des mono-fréquentant, bi-fréquentant et pluri-fréquentant dans chacune des bibliothèques BmL en 2015.</i>	<i>40</i>
<i>Figure 10. Carte du capital culturel indiqué par les niveaux de diplôme du parent référent des 2-16 ans et les 15 bibliothèques.</i>	<i>41</i>
<i>Figure 11. Carte du taux de couverture de la bibliothèque chez les moins de 15 ans.....</i>	<i>41</i>
<i>Figure 12. Carte des écoles partenaires des bibliothèques en 2015, et les 16 bibliothèques. Les bibliothèques sont en goutte. Les bibliothèques associatives en carré bleu, les écoles primaires et maternelles en points verts, les groupes scolaires en points bleus. Les épingles bleues très claires sont les écoles partenaires du territoire Saône en 2015. Les épingles rouges sont les arrêts de bibliobus.....</i>	<i>42</i>
<i>Figure 13. Carte de l'ancienneté d'aménagement.</i>	<i>43</i>
<i>Figure 14. Carte des pourcentages d'immigrés et localisation des bibliothèques.</i>	<i>43</i>
<i>Figure 15. Carte de l'isolement : monoparentalité et localisation des bibliothèques</i>	<i>44</i>

<i>Figure 16. Carte indicateur de vieillissement (Nb de personnes de 65 ans ou +, pour 1 personne de moins de 20 ans) et localisation des bibliothèques.....</i>	<i>45</i>
<i>Figure 17. Carte des niveaux de variation des plus 70 ans (2006-2011)</i>	<i>46</i>
<i>Figure 18. Carte de versement de l'allocation adulte handicapé</i>	<i>46</i>
<i>Figure 19. Carte générale de l'évolution des effectifs publics 2014-2026. (Ville de Lyon, 2015)</i>	<i>47</i>
<i>Figure 20. Liste des entretiens formels.....</i>	<i>48</i>

I. Objectifs

- = Proposer une sélection de données et de croisements de données (Document numérique indépendant – sommaire des données contenues voir p. 17)
- = Proposer un diagnostic et des actions (p. 19-21)
- = Déterminer l'opportunité de l'usage de la cartographie collaborative à la BmL (p. 22)
- = Proposer un protocole technique d'utilisation de l'outil (p. 29)
- = Proposer des éléments de faisabilité pour l'utilisation de l'outil (p. 24 et 27)

II. Le diagnostic, le collaboratif et la virtualité

L'outil proposé par la direction du développement territorial de la Ville de Lyon est au croisement de plusieurs tendances actuelles dans la définition de politiques publiques : généralisation des diagnostics, participation, virtualité.

1. Le diagnostic territorial

La généralisation de la réalisation de diagnostic est notamment liée à la question de l'évaluation des politiques publiques, elle-même en lien avec la modernisation de l'action publique voulue depuis les années 1980. Le diagnostic permet de définir des problématiques clés sur lesquelles des scénarii vont agir. Il permet aussi de déterminer un état initial. L'impact de l'action publique sera déterminé par l'évaluation.

Dans le domaine de la lecture publique, la réalisation d'un diagnostic est vivement conseillée par l'Etat lors des projets de Contrat Territoire Lecture ou d'équipements (via le Projet Culturel Scientifique Educatif et Social, par exemple).

Le diagnostic territorial devrait s'appuyer sur quatre composantes (Dumont, 2012). A l'échelle géographique la plus pertinente au regard du besoin de diagnostic, les quatre composantes sont :

- = Une analyse quantitative et bibliographique ;
- = Une analyse du territoire *in situ* (dont des entretiens informels) ;
- = Des entretiens formels ;
- = Une analyse de la gouvernance territoriale¹ (ensemble des pratiques collectives de productions des décisions et des actions).

¹ « *Ce qui caractérise la conduite d'un projet dans le cadre de la gouvernance et non plus de gouvernement c'est de passer du passage des responsabilités à la responsabilité partagée. Dans un climat de confiance, tous les acteurs vont ainsi gagner plus de légitimité vis-à-vis du citoyen. Le projet apparaît comme une condition au développement, en ce qu'il traduit la volonté d'infléchir ou de dépasser les déterminismes qui ont joué défavorablement pour un territoire. Il permet aux agents de partager des références communes et d'œuvrer dans la même direction là où l'absence*

2. Le travail collaboratif et la fabrique des politiques publiques

Dans un processus de travail collaboratif, à chaque étape, le public a la possibilité de donner son avis. Il est accompagné par les responsables de projets, experts, élus pour un accompagnement à l'appropriation de la politique publique à élaborer. Ce travail d'accompagnement rentre dans la logique d'empowerment « social » ou de « capacitation » (Peugeot, 2015).

La participation des usagers et des bénéficiaires constitue une préoccupation, institutionnalisée en France dans les années 1990 (Wuhl, 2008), sur les thématiques de développement durable et de politique de la ville (Bacques, 2011). La participation incombe aux acteurs publics par obligation légale depuis 2014 (Anon., s.d.) et par des injonctions émanant de l'Etat (Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique, s.d.), des élus, des agents publics eux-mêmes et de la société.

Le design des politiques publiques porte cette question de la participation, renouvelée par des outils et des pratiques permettant de réduire l'asymétrie entre les détenteurs d'un savoir technique et les habitants, usagers de services. Il s'agit d'une méthode de fabrique des politiques publiques par le dialogue créatif dans l'objectif de mettre l'utilisateur et ses besoins au centre et de donner du sens à l'action publique.

Le site Grand Lyon et Millénaire 3 porte les préoccupations de « design des politiques publiques » participation des habitants et de la démarche de dialogue sur le territoire lyonnais.

3. La virtualité dans la fabrique de la ville

La virtualité permise par le numérique permet tout à la fois de représenter et de construire la ville.

Une première forme de ville virtuelle est représentée par la Data Visualisation. La Data visualisation est l'art de représenter des données de façon visuelle, elle est une représentation graphique de grandes quantités de données. Elle est notamment utilisée en journalisme et en communication.

Une deuxième forme, utilisée en urbanisme et conception de bâtiment ou de quartier est appelée le Building information model (BIM) ou City information model (CIM). Le numérique sert ici à concevoir un bâtiment ou un quartier à l'aide d'un outil d'organisation collaborative entre les acteurs intervenant. Le BIM pourrait être une obligation légale en France dès 2017.

Dans les deux exemples, les données permettent de créer des représentations de la ville existante ou souhaitée et sur lesquelles les différentes sphères (acteurs publics, privés, citoyens) peuvent interagir.

de développement a tendance à multiplier les sources d'incompréhension et de conflit. » (Grefe, 2002)

La ville virtuelle recèle un potentiel de dialogue autour de la ville d'aujourd'hui et de demain. Mais il existe une condition préalable qui est l'accompagnement à l'appropriation de ces technologies, autant pour les professionnels que pour les citoyens.

4. Conclusion

Les tendances à l'œuvre actuellement placent l'outil de cartographie interactive développé par Cité Publique pour la Ville de Lyon au cœur d'une zone d'innovation technique et sociale.

III. Les acteurs de la mission : la bibliothèque municipale de Lyon et la direction du développement territorial

1. La bibliothèque municipale de Lyon

La BmL a une position très particulière dans le paysage français. Elle est la plus grande bibliothèque municipale de France. Elle compte plus de 40 000 m² d'équipement et environ 470 équivalent temps plein. Son rayonnement est national (exemple de ses collections patrimoniales) et international (exemple : accueil en 2014 du 80e congrès de l'IFLA). Elle compte 15 bibliothèques et 4 bibliobus.

Projet d'établissement

Le projet d'établissement est construit sur les orientations suivantes :

1. un projet orienté publics, avec des actions en matière d'accessibilité, d'offre documentaire et avec un objectif d'élargissement des publics ;
2. la bibliothèque comme « lieu de vie » : dans l'espace de la ville, l'espace de la bibliothèque et la programmation de requalification d'équipements existants ou de nouveaux bâtiments (trois ouvertures ou réouvertures en 2 années) ;
3. développer le modèle Lyonnais avec des actions d'innovation numérique, de valorisation du patrimoine et de rayonnement au-delà de la Ville (métropole, département et international).

Le projet a été élaboré à partir de 2011, en trois phases. Lors de la première phase (5 mois), les agents et chefs des services ont été invités à faire des propositions selon les thématiques ci-dessus. Un forum électronique a permis de recueillir 558 propositions. En phase 2 (2 mois), ces propositions ont été traitées lors de 10 ateliers composés d'une dizaine de personnes et animés par un chef de service. En phase 3 (3 mois), les propositions arrêtées par ces groupes ont fait l'objet d'une part, d'un plan d'action détaillé par un chargé de mission et d'autre part de la rédaction du projet d'établissement par le directeur. Le document projet d'établissement et le catalogue synthétiques d'action ont été publiés en version papier et sur le site internet de la BmL (Eboli, 2012).

2. La direction du développement territorial

A Lyon, la Direction du Développement Territorial (DDT) porte **la politique de la ville**. Cette politique vise à réduire les inégalités et les exclusions entre les habitants d'une même ville. La ville de Lyon est signataire d'un contrat de ville (2015-2020) avec l'Etat.

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 comporte un volet relatif à la réforme de la géographie prioritaire de la politique de la ville, désormais basée sur un critère unique, celui du revenu. La méthode retenue pour l'identification des nouveaux quartiers prioritaires repère les zones de concentration urbaine de population à bas revenus à partir d'un quadrillage fin du territoire métropolitain.

Deux cents quartiers prioritaires ont ainsi été identifiés par l'arrêté du 27 mars 2015 relatif à la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants et visés en priorité par le nouveau programme national de renouvellement urbain.

a. Le dispositif d'observation territoriale de la Direction du Développement Territorial (DDT)

Ce dispositif d'observation vise principalement deux missions : **Equiper et Accompagner la territorialisation de l'action publique municipale** dans les domaines du social, de l'emploi, de la santé, de l'action culturelle,...

Du fait de son large spectre thématique et étant constitué d'une équipe restreinte au sein de la DDT, le dispositif mobilise les compétences des services concernés de la Ville de Lyon et aussi, selon les chantiers, des partenaires (associations, institutions, professionnels).

La mission d'équipement du dispositif d'observation territoriale réalise des supports de cartographiques de données thématiques destinés aux équipes des services ou de partenaires concernés (développement social local, éducation, emploi...).

L'équipe de l'observatoire accompagne directement les acteurs dans leur travail en apportant son appui à l'animation de débats et de travaux de réflexion ou d'analyse collective. Il mobilise les outils cartographiques et des méthodes de travail collaboratives dans des situations concrètes, comme, par exemple, lors du travail de concertation mené en 2009 sur la géographie prioritaire ou depuis, annuellement, lors de travaux de l'Observatoire de la Santé des Lyonnais.

En lien avec le service ressources humaines, il organise aussi la formation des personnels à l'usage de ces nouveaux outils et méthodes pour leurs propres missions ou pour animer des travaux collaboratifs avec d'autres acteurs, y compris les associations et les habitants.

b. Le savoir utile à l'action

Le dispositif d'observation territoriale déployé par la DDT pour la Ville de Lyon n'est pas un observatoire au sens d'un lieu de production d'un savoir "hors sol" sous formes d'études ou de diagnostics transmis de manière descendante. Il tente au contraire de travailler en phase avec les

objectifs poursuivis par les équipes et les services, pour développer leur capacité à produire du savoir utile, tenant compte de la connaissance du terrain, de l'expérience des acteurs, des habitants, et aussi du savoir-faire opérationnel.

3. La mission de coopération culturelle

La Mission de Coopération Culturelle (MCC) , au sein de la Direction des Affaires Culturelles de la Ville assure la mise en œuvre du volet culture du Contrat de Ville de Lyon. Elle travaille de manière étroite avec la Direction au Développement Territorial de la Ville, les Missions Territoriales, les services de l'Etat et des collectivités territoriales. Elle est mandatée est cofinancée par la Ville, l'Etat et la Métropole de Lyon.

Cette mission permanente réunit des commissions culturelles de territoire. Il existe douze commissions territoriales. Elle réunit par ailleurs, sept commissions thématiques. Les acteurs culturels sont invités à y participer. Ce sont ainsi 12 **projets culturels de territoire (PCT)** et 7 **projets thématiques (PT)** qui sont définis pour 2 ans. Les derniers 2012-2014 ont été prolongés pour 2015.

Les principales structures culturelles de la ville sont ensuite amenées à prendre des engagements dans le sens des 12 projets culturels de territoire et des 7 axes thématiques. La compilation de ces engagements donne lieu à un document de synthèse, la **Charte de coopération culturelle**.

La Mission de Coopération Culturelle est constituée d'un responsable et de deux chargées du développement culturel des Quartiers Politique de la Ville (QPV) et Quartiers de Veille Active (QVA).

a. La Charte de Coopération Culturelle

La Charte de Coopération Culturelle de Lyon existe depuis 2004. En 2016, une version #4 sera signée.

La charte de coopération culturelle est l'outil d'engagement des établissements et services culturels, dans le cadre de leurs missions de service public, dans les QPV et QVA et sur les thématiques prioritaires du Contrat de Ville. Elle est, à Lyon, l'axe de mobilisation des grands équipements culturels sur le volet culture de la politique de la ville.

De 2012 à 2015, 22 établissements culturels lyonnais se sont engagés à développer des projets et des actions :

- = En direction des quartiers prioritaires lyonnais, et en prenant appui sur les projets culturels de territoire ;
- = En rapport avec les thématiques transversales du volet culture du Contrat de ville 2011-2014 (Education ; Partage des savoirs ; Participation citoyenne ; Diversités ; Environnement) ;
- = En direction des publics les plus en difficulté.

Ces engagements se font sans moyens financiers supplémentaires, dans le cadre des missions de service public. Ainsi, ils cherchent à mobiliser le droit commun quand la politique de la ville fonctionne traditionnellement sur des crédits et des dispositifs spécifiques (Kirszbaum, 2014).

b. A la Bibliothèque municipale de Lyon

La bibliothèque de Lyon œuvre particulièrement à la mise en œuvre de cette charte par le biais de ses médiateurs. **Le réseau de médiateurs** compte onze agents. Ils sont chargés de mettre en œuvre les actions de la Charte de coopération culturelle. Clothilde Charreton est coordinatrice des médiateurs de la BmL et responsable du pôle mobile.

Pendant le premier semestre 2016, les commissions culturelles thématiques et territoriales travaillent à élaborer les PCT et PT. La BmL produira ses engagements au second semestre 2016.

La BML contribue activement à la mise en œuvre de la Charte de coopération. La bibliothèque est engagée sur tous les territoires.

IV. De l'outil de cartographie à la démarche de pilotage stratégique

1. Historique

En 2009, la Ville de Lyon s'est équipée de l'application web cartographique GaïaMundi pour la mise en œuvre de sa politique de concertation et de formation des équipes du dispositif d'observation territorial de la ville.

Depuis 2009, la pratique des outils cartographiques dans des réunions professionnelles, des rencontres élus/techniciens, des réunions de concertation ou des démarches de participation, les a peu à peu révélés comme des supports très utiles pour renforcer les capacités de délibération, tant à l'intérieur de l'organisation municipale qu'avec les partenaires associatifs de la Ville et avec les habitants.

2. Une démarche de pilotage stratégique axée sur la participation des agents

La démarche de pilotage stratégique est celle de la création d'une dynamique d'innovation qui dépend de l'interaction des logiques de réseau, logique d'apprentissage et logique territoriale².

L'analyse cartographique permet de combiner des sources hétérogènes et dispersées de données, tout en travaillant sur des géographies hybrides, dans des groupes de travail multiacteurs. Cet outil est adapté à l'animation d'un travail en réseau territorial, associant différents types d'acteurs, institutionnels, professionnels, associations, y compris les habitants ou les usagers directement.

L'outil de visualisation cartographique de données en ligne vient en complément des outils classiques d'animation de démarches collectives, de vidéos conférences avec des acteurs inscrits sur d'autres territoires, porteurs d'expériences et d'ateliers d'information locale.

3. Les usages de l'outil géolocalisation

- = Cibler la mobilisation des moyens de droit commun en fonction des priorités territoriales. Cette ambition de mobilisation des moyens de droit commun en faveur du territoire les plus vulnérables a conduit à la réforme de la politique de la ville par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, promulguée le 21 février 2014 (ville.gouv.fr, 2014). Cette conception de l'affectation prioritaire des ressources est une orientation de l'élus culture de la Ville, G. Képénékian³. Le diagnostic territorial est alors à la base de la gestion des ressources financières et humaines locales (Kirszbaum, 2014).

² <http://citepublique.fr/>

³ Entretien avec Maude Perrussel, chargée de mission à la Mission de coopération culturelle-Ville de Lyon

- = Argumenter sur les orientations ;
- = Valoriser le travail des acteurs ;
- = Légitimer le ressenti de terrain, rechercher par des indicateurs quantitatifs à confirmer ou pas et à évaluer le niveau des problèmes ;
- = Comprendre les résultats des politiques menées ;
- = Dialoguer avec les habitants ou usagers des services publics et accompagner le changement des organisations encore « autocentrées » (Kirszbaum, 2014).

4. La démarche méthodologique : l'enquête collaborative

Ce processus d'enquête vise à permettre aux acteurs de construire ensemble une compréhension partagée des phénomènes dans le territoire, à travers un processus commun d'analyse et de confrontation des points de vue, et de repérer ensemble les ressources et les contraintes de l'action. Il s'agit de construire une connaissance qui serve l'action dans un processus qui contribue à développer des compétences et des savoir-faire territoriaux.

Trois phases : pour passer d'une lecture partagée du contexte à la construction d'une logique d'action

- = Phase 1 : Construire l'objet de l'enquête, à partir des préoccupations d'un groupe d'acteurs. Réflexion sur les liens entre ces préoccupations et les phénomènes qui marquent l'environnement des acteurs. Recherche des données qui pourraient en rendre compte. Formulation des hypothèses et des questions.
- = Phase 2 : Enquête : avec l'aide de l'animateur, le groupe construit un parcours exploratoire à travers les données repérées, les cartes et les savoirs des acteurs ainsi mobilisés, entraînant de nouveaux questionnements, de nouvelles pistes tandis que d'autres sont écartées, jusqu'à stabiliser une série d'hypothèses-questions-liens.
- = Phase 3 : De la carte vers le terrain de l'action : l'ensemble de l'analyse est revisitée en essayant de mettre en perspectives les enjeux de l'action.

V. Méthode de travail pour l'accomplissement de la mission

1. Attendus du diagnostic

Le travail mené n'avait pas pour objectif de réaliser un état des lieux de l'offre de lecture publique BmL. Il est un travail de compréhension des inégalités territoriales, des enjeux et « une appréciation l'évolution future » (DATAR, Mai 2012).

Les attendus :

- = Déterminer des publics, des thématiques ou des territoires cibles ;
- = Les prioriser ;
- = Proposer des actions.
- = Voir les diagnostics p. 19 - 21 .

2. Méthode de travail 1 : l'enquête collaborative

J'ai travaillé selon une démarche collaborative, centrée sur les expériences de participants, selon une démarche itérative : par « allers-retours » entre les représentations des participants et la base de données cartographique, pour construire une représentation des problématiques locales.

a. Groupe de travail Saône

P. Nom	Fonction	Fonction dans le groupe
L. Langer	Chef de projet observation/évaluation	Expertise méthode, outil et animatrice
A. Haïli	Elève conservatrice	Co-animatrice, intendance des rencontres
C. Charreton	Coordinatrice réseau médiateurs, pôle mobile	Problématiser les données, proposer des actions
A. Travade	Coordinateur territoire Saône, directeur médiathèque de Vaise	Problématiser les données, proposer des actions
J. Vogel	Coordinateur territoire Rhône, directrice médiathèque du Bachut	Prise en main de l'outil/méthode Problématiser les données, proposer des actions
A. Laval	Evaluation prospective, communication interne	Prise en main de l'outil/méthode Problématiser les données, proposer des actions
N. Haddadi	Coordinatrice action culturelle	Problématiser les données, proposer des actions
J. Parisse	Doctorant en sciences politiques IEP Lyon	Observateur // Retour théorique

b. Trois rencontres de 2 heures

Phase 1 : 16 décembre – Définition de l'objet du diagnostic

A partir de propositions de cartes, l'objet de la réunion est de poser les problématiques et les préoccupations des acteurs sur le territoire Saône.

Phase 2 : 21 janvier – Eléments de diagnostics

Avec de nouvelles cartes, nous choisissons les critères et croisement de critères pertinents. Nous cherchons à prioriser les préoccupations pour clore le diagnostic.

Déterminer des orientations/actions et les prioriser.

Evaluation en groupe de la démarche : intérêt, difficultés, intégration et place de chacun

c. Echelle de diagnostic

Les diagnostics ont été réalisés pour chaque bibliothèque et sa zone de recrutement (consensus du groupe). Nous avons traité de façon particulière la zone 8è sud, desservie par le bibliobus, en la traitant individuellement. L'échelle du territoire (Saône, Rhône, Presqu'île) n'est pas suffisamment fine : trop hétérogène au niveau démographique, social... et ne correspond pas à des bassins de vie (transports notamment).

3. Méthode de travail 2 : le diagnostic « en solitaire »

Sur le territoire Rhône, la réflexion a été réalisée selon le même phasage et avec les mêmes outils mais en réflexion entre J. Vogel et A. Haïli.

VI. Matériel de réflexion

1. Les sources

Les savoirs des membres du groupe pilote, des bibliothécaires rencontrés et les chargées de développement culturel de la Mission de coopération culturelle (M. Perrussel et A. Lavot).

Les données visualisées dans la cartographie en local ou sur internet :

- = Données bibliothèque
 - ≡ L'extraction des données de la base BML a été réalisée en aout 2015 (uniquement des données d'identification des inscrits) ;
 - ≡ Les catégories socio-professionnelles recueillies lors des inscriptions n'ont pas été retenues car elles ne sont pas actualisées ;
 - ≡ Ce sont les adresses des inscrits qui sont utilisées pour géolocaliser les données, pas le codes quartiers.
- = 1500 données
 - ≡ Insee : Les résultats infracommunaux du recensement de la population visualisable dans vlko sont ceux issus du recensement de 2011. Le prochain millésime concernera 2013 et sera disponible à partir d'octobre 2016 ;
 - ≡ Education, emploi et santé : les données sont mises à jour annuellement
- = Echelle la ville de Lyon/arrondissement/Iris

Les données sélectionnées visualisable dans le scenario BML_2015_WEB

Le fichier des inscrits le 31.07.2015. Nettoyé et anonymisé, le fichier contient les abonnés dont l'inscription est valide au 01.08.2015. Il propose des sommes sur les inscrits dont l'adresse est située dans un Quartier Politique de la Ville (QPV), dans un Quartier de Ville Active (QVA), dans les anciens

CUCS et dans chaque arrondissement (ARM). Il offre la possibilité à chacun d'exploiter les données et de comprendre les données importées dans vlko.

Les prospectives. La carte synthétique de la prospective scolaire réalisée annuellement par le service Education est présentée dans le « diagnostic Saône ». Il est utile de consulter le site de la prospective de la Métropole (<http://www.millenaire3.com>) et celui de France Stratégie (<http://www.strategie.gouv.fr>). L'agence d'urbanisme UrbaLyon publie sur son site des études démographiques.

Le site du **Ministère de la ville** de la jeunesse et des sports donne accès à son système d'information géographique. Sa simplicité d'usage peut être utile pour une première approche : <https://sig.ville.gouv.fr/>.

L'outil de cartographie en ligne **OpenStreetMap** permet de géolocaliser des établissements qui ne peuvent être pris en charge par BML_2015_WEB. Une carte localisant les bibliothèques, arrêts bibliobus, groupes scolaires et écoles avec lesquelles la BML a travaillé en 2015 est proposé en lien dans BML_2015_WEB.

2. Les indicateurs retenus pour le diagnostic

- = Données démographiques globales : évolution de population depuis 1968 selon les arrondissements (UrbaLyon & Bregnac, 2013)
- = Indicateurs des inégalités territoriales en terme de :
 - ≡ Fréquentation
Fréquentation par le taux de pénétration général et par tranche d'âge (BML2015_Web)
Fréquentation par les habitants des QPV (Fichier xls des abonnés)
 - ≡ Mobilité
Mobilité des habitants (BML2015_Web)
Mobilité des usagers (Baromètre 2015)
 - ≡ Les inégalités culturelles
Part des – de 15 ans inscrits en bibliothèque et capital culturel du parent référent (BML2015_Web)
Ecoles partenaires des bibliothèques en 2015 (Umap)
 - ≡ Enjeux de mixité sociale
Ancienneté moyenne d'emménagement (BML2015_Web)
Part des immigrés (BML2015_Web)
Monoparentalité (BML2015_Web)
- = Les publics cibles de la Ville de Lyon
Séniors (BML2015_Web), Enfance (Ville de Lyon, 2015) et Handicap (BML2015_Web)

VII. Résultat Carte synthétique Saône

La Duchère

Force

Très bon taux de couverture (environ 20% pour une moyenne municipale à 12%)

Fragilités

La Sauvegarde présente un faible taux de recouvrement sur les moins de 15 ans en présence d'une très faible capital culturel des parents

La Sauvegarde : aggravation de la pauvreté des—14 ans // faible fréquentation des ALAE

Une population vieillissante dans les iris Rochemard et Saint-Simon Marietton

Forte mixité d'immigration (Part de 20 à 33 % pour moyenne municipale à 12%)

Part des + de 15 ans sans diplôme environ 50 % (moyenne Lyon : 19%)

Priorités

La Sauvegarde particulièrement pour les—de 15 ans et les + de 60 ans

Travail sur le lien social : mixité d'immigration

Pistes d'actions

La Sauvegarde via les Ambassadeurs du livre, des accueils scolaires approfondis, Lire et faire Lire
Collection FLE, en VO

Saint-Rambert

Fragilités

Le Vergoin : Faible taux de couverture des moins de 15 ans en présence d'un très faible capital culturel des parents // Faiblesse des services publics // enclavement géographique

Taux de couverture des 31-50 ans deux fois inférieur à la moyenne Ville

Facteurs d'isolements importants : monoparentalité

Part des + de 15 ans sans diplôme environ 30% (moyenne Lyon : 19%)

Priorités

Montessuy-Le Vergoin et Industrie le Bourg

Les moins de 15 ans en approche « famille » : parentalité

Langage et écrit

Pistes d'actions

Politique documentaire orientée sur les 31-50 ans

« Démocratie »

Bibliothèque associative de la Maison de l'enfance

Vaise

Force

Taux de couverture supérieur à la moyenne municipale sur toutes les tranches d'âges

Fragilités

Fort turn-over de la population (étudiants)

Le Béal-George de Loup : faible capital culturel et faible taux de couverture des—de 15 ans et forte part des familles monoparentales

Très forte croissance des effectifs scolaires d'ici 2026

Priorités

Parentalité

Le Béal-Gorges de Loup

Illettrisme et langage et écrit pour l'enfance

Public étudiant

Pistes d'actions

Gorge de Loup : travail avec le Centre social Pierrette Augier, le projet slam mai 2016, le hors les murs, les collections FLE et VO
Etudiants : améliorer l'accueil sur place à Vaise

Le Territoire Saône

Un taux de pénétration supérieur à la moyenne Ville pour le 9ème et dans la moyenne pour le 5ème

Les usagers des bibliothèques

« périphériques » sont les moins

mobiles du réseau

27% de non-diplômés sur le 9ème

Pas d'évolution démographiques

majeures sauf pour Vaise.

Priorités

Gorge de Loup

Langage et écrit dans les QPV

Parentalité dans les QPV

Développement jeunesse à Vaise

Proximité à Saint-Jean

Légende des graphiques cartographiques

« L'indicateur de la couverture des bibliothèques »

Politique documentaire à orienter

selon les priorités sans ambition

d'encyclopédisme



L'intensité de la couleur indique l'augmentation des taux de pénétration. Pour la légende précise, se reporter dans l'étude à la carte des taux de pénétration.

Point du jour

Fragilités

Champvert nord et sud sur le capital culturel des parents en lien avec le faible taux de pénétration des—de 15 ans

Très faible taux de couverture 31-50 ans : 5 % (moyenne Lyon : 11,5%)

Forte présence des + de 65 ans et vieillissement 2006-2011 sur Joliot-Curie et Champvert Mairie

Difficulté de travail avec école Bertioz (Champvert)

Priorités

Champvert jeunesse

Public adulte et seniors (éloignement de La Sarra)

Pistes d'action

Travail en lien avec la bibliothèque associative de Champvert déjà partenaire BmL

Travail avec les écoles Champvert Ouest prévu en 2016

Travail avec Janin à orienter « livres »

Saint-Jean

Fragilités

Faible effet de proximité particulièrement chez les 16-30 ans et les 51 ans et +, sauf sur l'IRIS Saint-Georges

Très importante mobilité résidentielle sauf La Sarra

Forte population de jeunes adultes sauf La Sarra

Diminution à prévoir de la population scolaire d'ici 2026

Priorités

Renforcer la présence de la bibliothèque sur son territoire de proximité

Public étudiant et adulte

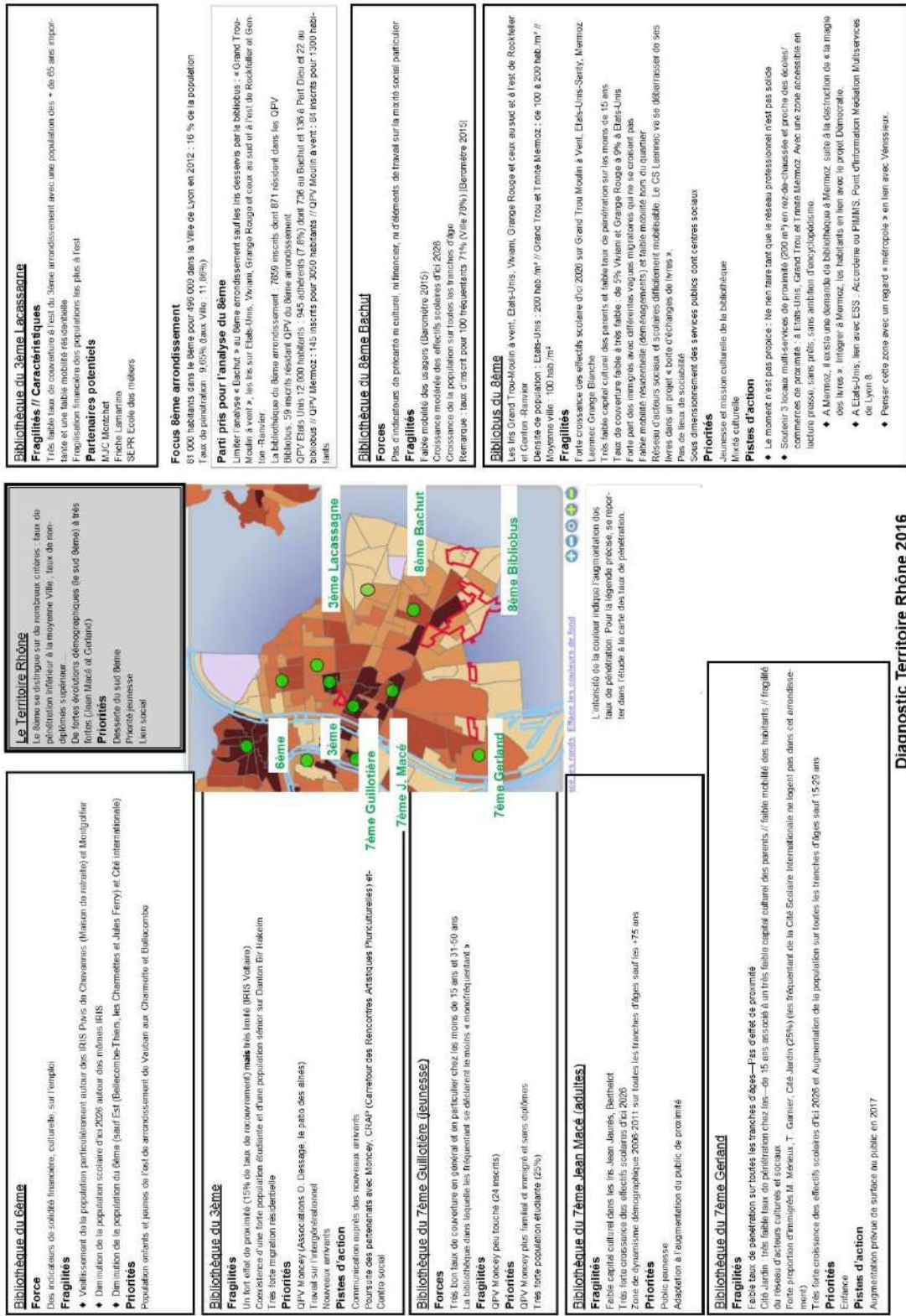
La Sarra

Pistes d'action

Etudiants : améliorer l'accueil sur place

Diagnostic Territoire Saône 2016

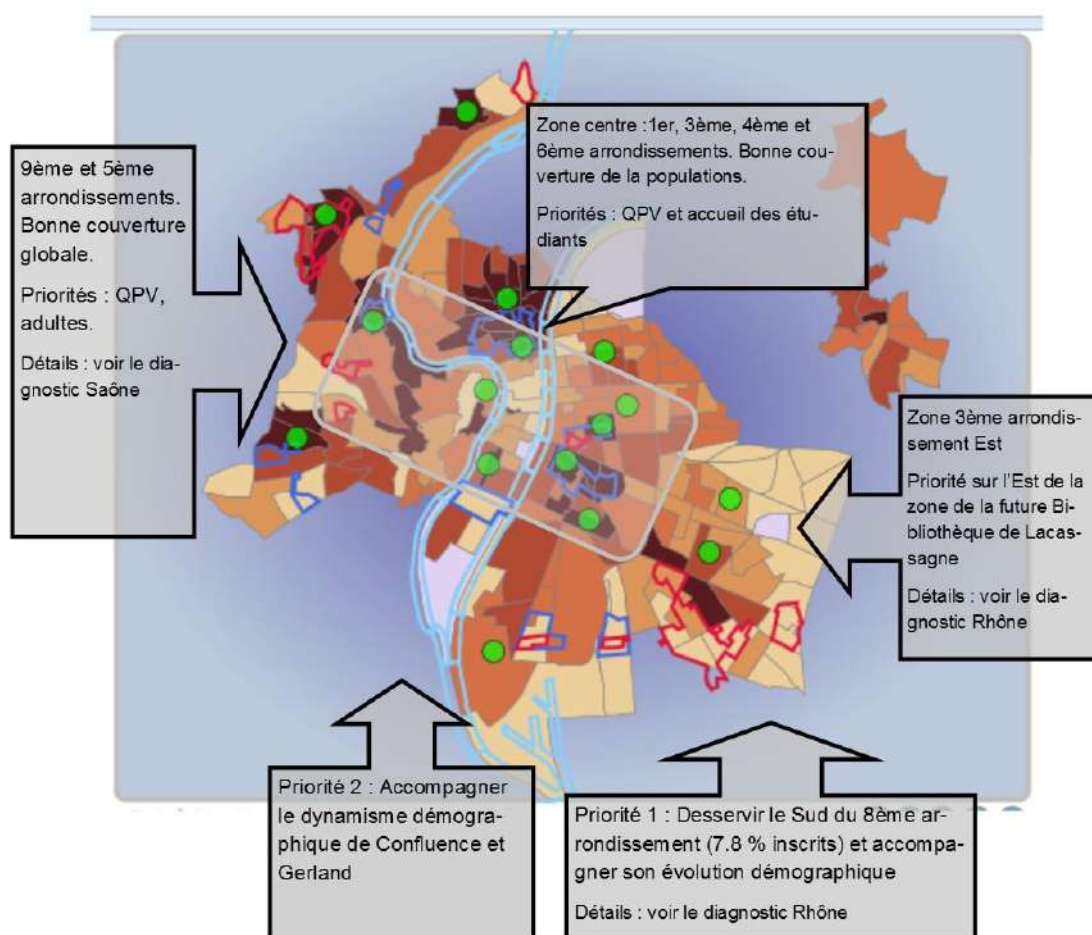
VIII. Résultat Carte synthétique Rhône



Diagnostic Territoire Rhône 2016

Agnès Haill—Stage de professionnalisation
Etude d'opportunité et de faisabilité de la cartographie interactive pour la Bibliothèque municipale de Lyon

IX. Résultats Carte synthétique Lyon



n°580 - Taux couverture population BML - Source : BML 07_2015 INSEE 2011

[4.85 ; 9]	
] 9 ; 10.73]	
] 10.73 ; 12.63]	
] 12.63 ; 14.53]	
] 14.53 ; 33.33]	

Légende

Points verts les équipements de la bibliothèque municipale de Lyon
Le rouge les Quartiers politique de la Ville (dispositif national)
En bleu, les quartiers de veille active (dispositif Ville de Lyon)

Diagnostic de la lecture publique de la Ville de Lyon

Agnès Haïli—Stage de professionnalisation

Etude d'opportunité et de faisabilité de la cartographie interactive pour la Bibliothèque municipale de Lyon

X. Discussion

1. Opportunité de la cartographie interactive à la BmL

Intérêts de la cartographie	Inconvénients de la cartographie
La <u>richesse</u> des données : quantité et variété des thématiques	Nécessite une approche <u>critique</u> sur les données
Un diagnostic <u>simplifié</u> par la visualisation : possibilité de croiser visuellement les critères sur un territoire	Ne pas oublier de rechercher <u>d'autres</u> sources voir protocole
L' <u>animation</u> de la démarche collaborative est facilitée par la visualisation	Risque de <u>se perdre</u> si pas de cadrage de la démarche diagnostic : objectif et durée
Echelle très <u>précise</u> , <u>comparaisons</u> arrondissement/ville/métropole	<u>Une seule personne à la DDT</u> : surchargée
Outil de <u>communication et de valorisation</u> des résultats	Un outil en développement : <u>bugs</u> , <u>non convivial</u> , <u>très technique</u> si on souhaite être indépendant : l'outil va être amélioré dans l'année
Opportunités pour la BmL	Freins pour la BmL
Un <u>besoin</u> de données pour les responsables de territoires et responsables de bibliothèques	Un manque de <u>temps</u> pour s'y consacrer
La <u>formation interne</u> « participation » : La cartographie peut illustrer la démarche	Un <u>accompagnement</u> nécessaire : formation, un référent dédié
Un outil en développement : utilisé par la métropole, UrbaLyon (15 personnes sur une formation proposée avec un délai de 2 jours) : <u>intégrer un réseau d'acteurs</u> qui amènent d'autres points de vue (CartoCulture)	
Un contexte évolutif pour la BmL : la <u>Métropole et la forte dynamique démographique</u> hétérogène sur le territoire	

Tableau 1. Analyse de l'intérêt de l'outil pour les bibliothèques du territoire Ville de Lyon en 2016.

a. Mon avis : un outil incontournable

- = Un outil de diagnostic/action efficace en mode collaboratif ;
- = Une démarche en développement à la Ville de Lyon. Intégrer la communauté des participants à ce projet permettra à la BmL :
 - ≡ de meilleurs diagnostics pour la bibliothèque

- ≡ d'alimenter selon ses besoins spécifiques les retours d'usages et donc l'évolution de l'outil ;
- ≡ d'enrichir les diagnostics à l'échelle Ville de Lyon sur les thématiques cultures (la MCC initie un groupe de travail en 2016) ;
- = Au croisement de tendances dans l'administration (Administrateur général des données, 2015) : l'ouverture des données, le croisement et la cartographie des jeux de données et le collaboratif. Le projet de cartographie interactive menée à Lyon peut permettre de d'intégrer tôt une démarche qui devrait devenir incontournable et donc de diffuser une culture professionnelle de travail des données, de critique des données, de discussion des données.

b. Avis du groupe de travail

L'outil est utile car il offre une **perspective stratégique** pour accomplir les missions ;

Des interrogations sur la **pérennité** de l'outil : Besoin d'un partenariat avec la DDT pour un travail annuel, besoin d'un référent en interne ;

Des interrogations sur le **portage** de la démarche diagnostic : qui l'assure ? quelle volonté de la direction ? quelle gouvernance, pilotage de l'outil et des productions ?

Des interrogations sur le **temps** disponible pour réaliser ce type de diagnostic alors que l'opérationnelle demeure très prenant ;

Des interrogations sur la place du **service des publics** qui pourrait accompagner cette démarche de développement des publics.

2. Eléments de faisabilité pour tirer parti de la cartographie interactive

a. Définir le pilotage des démarches diagnostic/action

Préconisations

- = Pilotage **stratégique** : l'équipe de direction :
 - ≡ Pose les questions auxquelles le diagnostic doit répondre : améliorer la communication en direction des publics, enrichir la réflexion sur la politique documentaire, la programmation culturelle ou l'aménagement du territoire,,,
 - ≡ Amorce la composition d'un groupe de travail ;
 - ≡ Envisage la transversalité ;
 - ≡ Détermine l'échelle pertinente : zone de proximité de la bibliothèque, ville ou métropole ;
 - ≡ Détermine la place du diagnostic dans la stratégie de la bibliothèque avec la question de la stratégie à long terme ;
 - ≡ Assure le suivi et la validation des productions des groupes de travail

- = Pilotage **technique** : direction des territoires ou direction concernée par le diagnostic et responsables des groupes de travail
Il compose précisément le groupe de travail, détermine les résultats attendus, veillent à la cohérence de l'ensemble des travaux, recadrent et enrichissent les analyses et veillent au respect des calendriers.

- = **Groupes de travail** : il assure la problématisation, l'analyse et la priorisation des problèmes sociaux ou culturels et formule des propositions d'actions. Exemples de groupes de travail :
 - ≡ Trois groupes de travail territoire : responsabilité des trois coordinateurs de territoire : définir des orientations pour le territoire. (La démarche est aussi un outil de cohésion des équipes qui construisent un diagnostic et des orientations communes pour l'année ou les deux années à venir) ;
 - ≡ Des groupes de travail thématique (groupe jeunesse, numérique, accessibilité, musique, politique documentaire).

b. Favoriser l'entrée dans la culture et la pratique professionnelle

Préconisations

- = **Portage** par la direction pour une participation effective des agents : Inscrire la réalisation du diagnostic comme un objectif des coordinateurs et responsables d'établissement ou de groupes thématiques ;
- = Veiller à la qualité et la mise à jour (une mise à jour tous les 2 ans est utilisable) des données brutes (voir la fiche de fonction du « **réfèrent cartographie** » p. 27 ;
- = Installer Firefox sur les postes et des versions compatibles d'Excel.

c. Accompagner les bibliothécaires

Préconisations

- = Un appui technique sera nécessaire. Cette fonction nécessite de consacrer un temps de travail à une **fonction référent** pour l'ensemble de la BML ou en décentralisé (Fiche de fonction « référent cartographie ». Voir page 27)
- = **Formations** de la DDT
 - ≡ Formation à l'outil en 2 h, 4 rdv par an ;
 - ≡ Pour une animation des enquêtes collaboratives (les 23 et 24 mars). Les objectifs sont que les participants soient en capacité de :
 - Mobiliser les différents usages possibles de www.vlko.org ;
 - Identifier rapidement et aisément les données à mobiliser à partir d'une problématique (projet sur les jeunes : combien sont-ils, quelles sont leurs caractéristiques ?) ;
 - Animer une réunion professionnelle, interne ou externe, avec des élus, des habitants, en mobilisant la cartographie interactive pour faciliter le dialogue.

d. Les voies de restitutions des résultats de la mission Inet

Publication sur le site DDT, dans les dossiers partagés de la BmL : BaseDoc (le scénario BML_2015, le protocole d'utilisation, le diagnostic Saône et Rhône), dans la lettre d'information interne BiblioFil

Présentations :

- = à la Mission de coopération culturelle le 04.02.2016,
- = en Comité de direction le 09.02.2016,
- = en réunion de territoire le 11.02.2016,
- = en réunion de territoire Rhône le 18.02.2016,

- = lors de la réunion de lancement de la cartographie culturelle de la Ville de Lyon le 07.03.2016 (Objectif : disposer d'éléments d'objectivation sur le champ culturel et les leviers en terme de droit commun).

XI. Annexes

1. Fiche de fonction « référent cartographie »

a. Temps de travail

Pour la mise à jour annuelle des données et la production d'une version actualisée de PANO2015_BML : 5 jours

- = Obtenir et traiter le fichier Excel issu du SIGB
- = Assurer le suivi du versement des données dans le dispositif par le DDT
- = Produire une version « copie de 2015 » actualisée et la diffuser sur clé ou share

Pour accompagner la réalisation d'un diagnostic collaboratif en 3 phases : 20 jours

- = 15 j ou 15*8h pour un processus de diagnostic participatif
- = Temps de rédaction du « diagnostic partagé » 5 jours

b. Fonctions

- = Mise à jour des données bibliothèques dans Viko
- = Soutien des cadres BmL à la préparation intellectuelle des diagnostics collaboratifs : Suggestion de critères, Préparation des critères et des cartes pour les réunions ou à la demande
- = Animation de réunions
- = Pilotage de l'amélioration continue en interne et en lien avec la DDT
- = Obtenir des données pertinentes au regard des questionnements, vérifier la qualité des données en interne et auprès de partenaires

c. Liens fonctionnels

- = Direction du développement des territoires pour les préparations de carte destinées aux réunions et au document diagnostic
- = Service informatique ou gestionnaire SIGB pour collecter les données brutes
- = Producteurs de données brutes : Partenaires culturels ou autres producteurs de données d'intérêt diagnostic
- = Direction, Direction adjointes, coordinateurs de territoire, responsables de médiathèque et chaque cadre ou responsable de groupes thématiques ayant le besoin de piloter son activité
- = Secrétaire pour la mise en forme des bilans

d. Compétences

- = Niveau Excel : application [utilisation des tableaux croisés dynamiques] pour traiter annuellement les extractions du SIGB

- = Niveau outil vlko : application
- = Niveau de l'outil GaiaMundi : débutant
- = Conduite de réunion

2. Protocole d'utilisation de la cartographie interactive



Intérêts de la cartographie interactive

Pour observer les disparités territoriales

Pour réaliser un diagnostic quantitatif et qualitatif du territoire

Pour définir les problématiques majeures du territoire

Pour déterminer des territoires et des publics cibles

Pour préparer l'action

Préalables à l'utilisation

La cartographie en local ou sur internet

La cartographie interactive est proposée en local, sur Base Doc pour une consultation simplifiée et pour préparer un travail (scenario) avant publication Web.

La cartographie sur internet (viko.org) propose une consultation de l'ensemble des données disponibles, donne accès aux travaux finalisés des utilisateurs, propose des tutoriels vidéos, des informations sur les données.

Les données disponibles dans BML_2015_WEB

Le groupe pilote « Saône » a sélectionné des données parmi les 1500 présentes dans le Dispositif d'Observation Territoriale de la Ville de Lyon (<http://viko.org>). Cette sélection de cartes et graphiques est visualisable dans le scenario BML_2015_WEB.

Les échelles

Les cartes et les données sont visualisables à plusieurs échelles : Ville, arrondissement ou IRIS. Lyon est subdivisé en 185 IRIS.

IRIS signifie « Ilots Regroupés pour l'Information Statistique ». Il fait référence à la taille visée de 2 000 habitants par maille élémentaire. Ce découpage élémentaire est amené à être modifié avec les variations démographiques d'une zone.

Définir ses besoins

Le questionnement doit précéder l'utilisation. Bien cerner ses besoins de diagnostic permet de sélectionner les données pertinentes.

Elargir le champ

Chaque fois que vous le pouvez, enrichissez le diagnostic d'un apport qualitatif et rencontrez les acteurs du territoire en lien avec vos questionnements.

Le contenu du dossier

de diagnostic

territorial :

- Les cartes interactives
BML_2015_WEB
- Le tutoriel
- Le diagnostic « Saône »
- Le diagnostic « Rhône »
- Le fichier xls des abonnés
2015
- Les fichiers xls des QPV
- Le lien vers Umap
- Les portraits Insee 2012

Contenu du tutoriel

- Avant de démarrer
- BML_2015_WEB
- En ligne : viko.org
- Les fichiers xls
- Le diagnostic

Scenario BML_2015_WEB

Pour démarrer

Ouvrir le dossier BML_2015_Web

Ouvrir le fichier de commande « Demarre PageCarto BML2015WEB

Pour choisir le contenu

La barre horizontale grise et haute renvoie vers la documentation à laquelle vous pouvez accéder en scrollant la page. Bibliothèque Municipale de Lyon :

- * Approche territoriale 2015. Ce lien vous propose de naviguer dans le scénario élaboré par le groupe pilote « Territoire Saône » ;
 - * Pour mémoire : travaux 2012 contient les données des publics extraites et le scénario élaboré en 2012 ;
- « Pour Démarrer » : choisissez toujours « **pour fouiller** ».



Pour explorer BML_2015_WEB

La fenêtre de droite intitulée « Bibliothèque Municipale de Lyon - Ville de Lyon—Mission Observation Evaluation » vous permet de **sélectionner les indicateurs à afficher**. Cette section est divisée en 4 parties :

- * PARTIE 1 / **Se situer dans la carte** : des repères géographiques ; des liens « zoom » sont possibles sur les territoire ;
- * PARTIE 2 / GT 3 10 février 2016 : les cartes et les graphiques retenus pour le diagnostic. Ils permettent d'évaluer :
 - * **Les inégalités de pratiques culturelles ;**
 - * **La mobilité des habitants ;**
 - * **Les enjeux de mixité sociale ;**
 - * **Les enjeux liés aux publics cibles de la Ville de Lyon.**
- * PARTIE 3 / Réunion de travail 16 décembre 2015 : **une sélection de données habitants ;**
- * PARTIE 4 / **La base de travail** actualisée 2015.

Sur la carte, survolez les aires pour lire les indications géographiques et la valeur de l'indicateur : à l'échelle Ville ou arrondissement (cartes en haut à droite) ou IRIS (carte principale).

Les + et — sont des zooms avant et arrière et les + et — jaunes permettent d'agrandir ou diminuer les graphiques ponctuels (les ronds).

Le graphique sous la fenêtre de droite amène des informations complémentaires

Explorer le graphique, en le survolant pour accéder aux données et en cliquant pour accéder aux métadonnées ;

Pour insérer une carte dans un éditeur de texte ou vers tout type de présentation, vous devrez passer par la fonction « imprime écran » et rogner l'image ou utiliser OneNote.

A propos des données bibliothèques

L'extraction des données de la base BML a été réalisée en aout 2015 ;

Vous trouverez uniquement des données d'identification des inscrits ;

Vous ne trouverez pas de données de prêt, de fréquentation, d'animation ;

Les catégories socio-professionnelles recueillies lors des inscriptions n'ont pas été retenues car elles ne sont pas actualisées ;

Ce sont les adresses des inscrits qui sont utilisées pour géolocaliser les données, pas le codes quartiers.

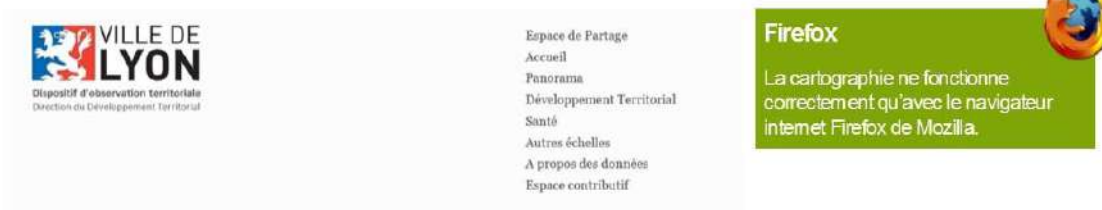
Les autres données

Insee : Les résultats infracommunaux du recensement de la population visualisable dans viko sont ceux issus du recensement de 2011. Le prochain millésime concernera 2013 et sera disponible à partir d'octobre 2016 ;

Education, emploi et santé : les données sont mises à jour annuellement.

Cartographie interactive vlko.org

Visite guidée et partielle du site de cartographie en ligne, disponible depuis 2014.



Panorama

La version « pour fouiller » de PageCarto vous propose un Panorama sociodémographique des quartiers de la commune. Alors que BML_2015_WEB est une sélection d'indicateurs.

Cette version permet de croiser 1 535 données. Elle permet de consulter des cartes statistiques en mobilisant les données de son choix, en réglant les jeux de couleur et les distributions en classes, et en choisissant aussi les graphiques associés à la carte.

A propos des données

« A propos des données » propose 33 modules (comparables à PANO_2015BML) téléchargeables. Ils présentent les résultats des utilisateurs vlko sur différentes thématiques et à l'échelle ville ou métropole.

Autres échelles

Un portrait de territoire à l'échelle de la Métropole.

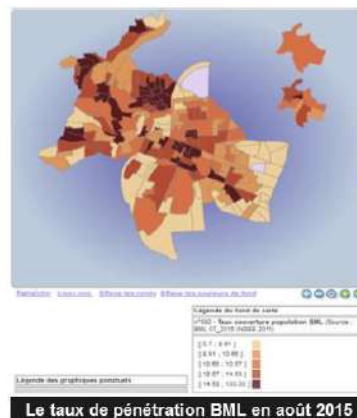
Des tutoriels vidéos : <http://vlko.org/sc1/index.html>



Formation à la Plateforme internet de la cartographie interactive (vlko)

La Direction du Développement Territorial (DDT) propose des présentations de vlko.org. Sous forme d'atelier ouvert à tous, ces présentations d'une durée de 2 heures seront régulièrement reconduites en 2016. Contact : Laurence Pion : laurence.pion@mairie-lyon.fr

A venir La cartographie interactive en ligne évolue grâce aux retours des utilisateurs. Une évolution majeure en 2016 : l'intégration de données et de fonctionnalités de OpenStreetMap pour localiser des données ponctuelles.



Le fichier xls

Le fichier des abonnés propose plusieurs tableaux croisés dynamiques pour des sommes d'inscrits dans chaque arrondissement, dans chaque bibliothèque, dans chaque Quartier Politique de la Ville (QPV) ou dans chaque Quartier de Veille Active (QVA).

Les deux autres fichiers xls contiennent des données descriptives des QPV et QVA dont le nombre d'habitants.

Enrichir avec d'autres outils diagnostic

Le baromètre satisfaction BML. Pour le diagnostic « Saône » le groupe a retenu les habitudes de multi-fréquentation. Les données sont synthétisées par un graphique dans le « diagnostic Saône ».

Le fichier des inscrits le 31.07.2015. Nettoyé et anonymisé, le fichier contient les abonnés dont l'inscription est valide au 01.08.2015. Il propose des sommes sur les inscrits dont l'adresse est située dans un Quartier Politique de la Ville (QPV), dans un Quartier de Ville Active (QVA), dans les anciens CUCS et dans chaque arrondissement (ARM). Il offre la possibilité à chacun d'exploiter les données et de comprendre les données importées dans vlko.

Les prospectives. La carte synthétique de la prospective scolaire réalisée annuellement par le service Education est présentée dans le « diagnostic Saône ». Il est utile de consulter le site de la prospective de la Métropole (<http://www.millenaire3.com>) et celui de France Stratégie (<http://www.strategie.gouv.fr>). L'agence d'urbanisme UrbaLyon publie sur son site des études démographiques.

Le site du **Ministère de la ville** de la jeunesse et des sports donne accès à son système d'information géographique. Sa simplicité d'usage peut être utile pour une première approche : <https://sig.ville.gouv.fr/>.

L'outil de cartographie en ligne **OpenStreetMap** permet de géolocaliser des établissements qui ne peuvent être pris en charge par BML_2015_WEB. Une carte localisant les bibliothèques, arrêts bibliothèques, groupes scolaires et écoles avec lesquelles la BML a travaillé en 2015 est proposé en lien dans BML_2015_WEB.

Enrichir par un mode collaboratif

Une démarche collaborative. La géolocalisation est l'outil d'une démarche collaborative, centrée sur les expériences de participants.

Une démarche itérative. L'enquête collaborative fonctionne par « allers-retours » entre les représentations des participants et la base de données cartographique, pour construire une représentation des problématiques locales.

Orientée vers l'action. Les problématiques retenues comme prioritaires sont enfin hiérarchisées et des pistes d'actions envisagées

Charge de travail

Nombre de rencontres conseillées : de 2 à 3 rencontres de 2h environ

Prendre en compte la dimension convivialité de ces rencontres

Estimation de la durée complète de la démarche : 15 jours

Compétences nécessaires

Excel : niveau Application (tableaux croisés dynamiques, formules)

Animation de réunion

Pas de compétences particulières en gestion de bases de données

Clés de réussite

Un questionnaire initial clair

Une démarche maîtrisée pour rester dans ce questionnaire au fil des rencontres

Travailler en lien avec la DDT pour des données actualisées annuellement et la définition des outils de départ

Des participants aux visions complémentaires

Contact BML Anne LAVAL & Contact DDT Laurence Langer

=

3. La visualisation des données démographiques

Evolution de la population depuis 1968 : Lyon et son agglomération (base 100)

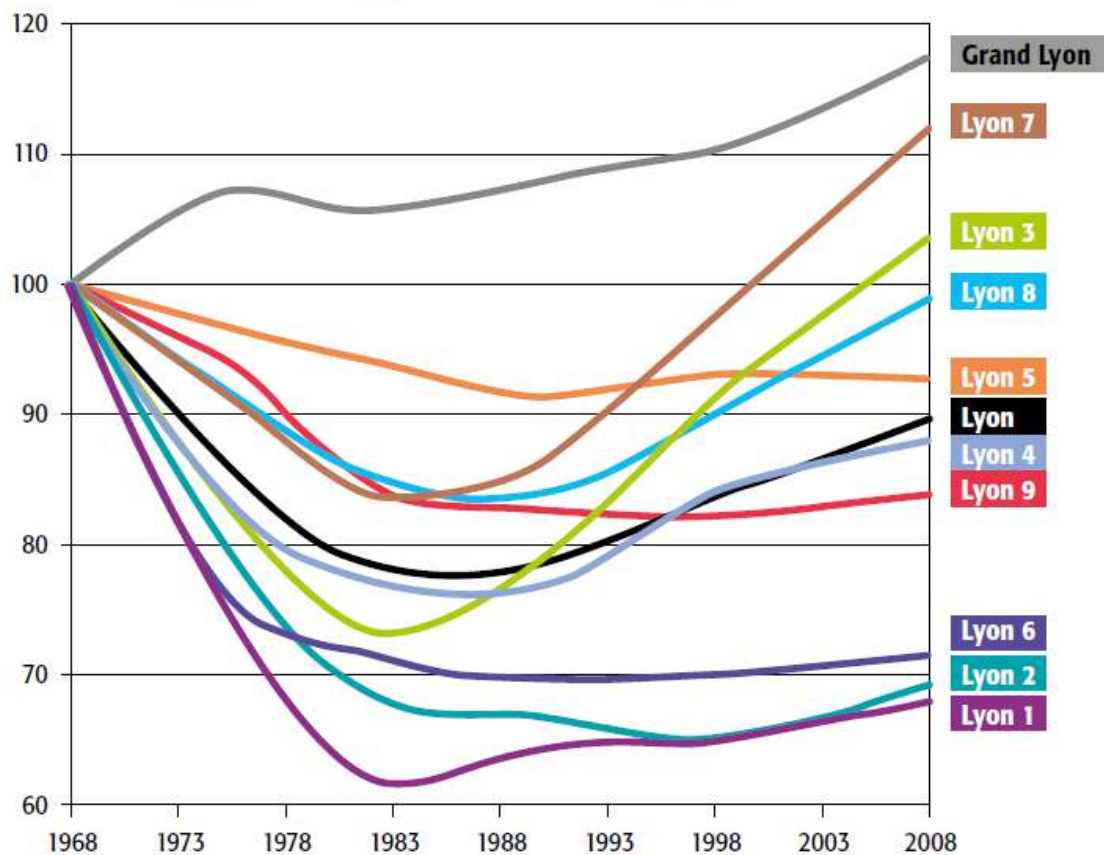


Figure 1. Evolution de la population [1968-2008] par arrondissement. (UrbaLyon & Bregnac, 2013).

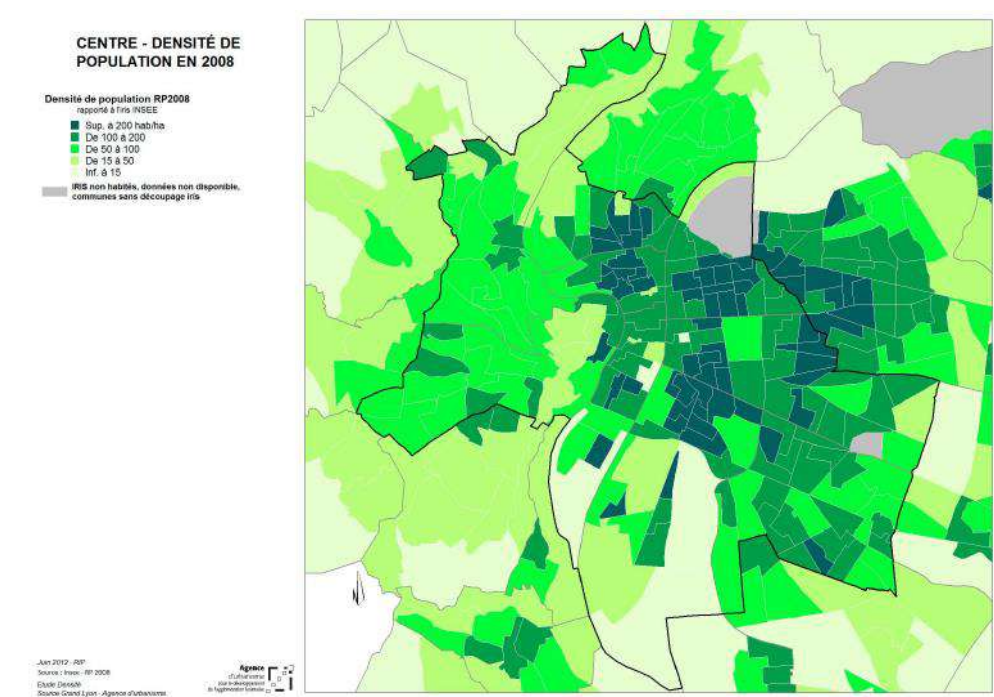


Figure 2. Densité de population en 2008. (UrbaLyon & Bregnac, 2013)

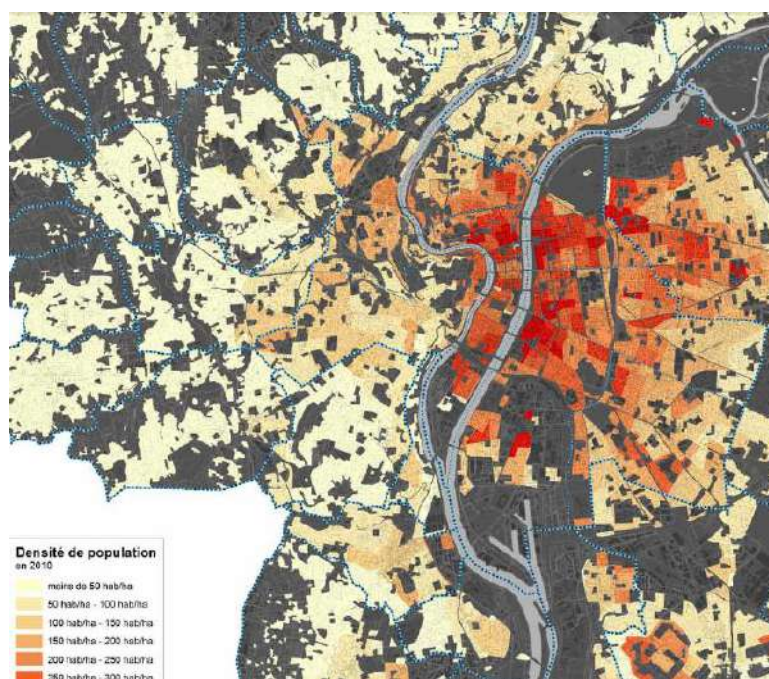


Figure 3. Densité de population en 2010. (UrbaLyon & Bregnac, 2013)

4. La mesure des inégalités territoriales

a. La fréquentation

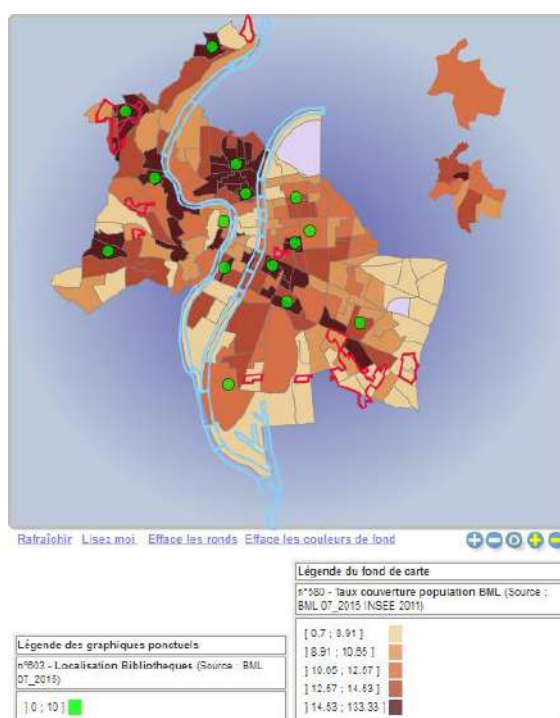


Figure 4. Carte Taux de couverture des abonnées et localisation des bibliothèques et des quartiers politique de la ville

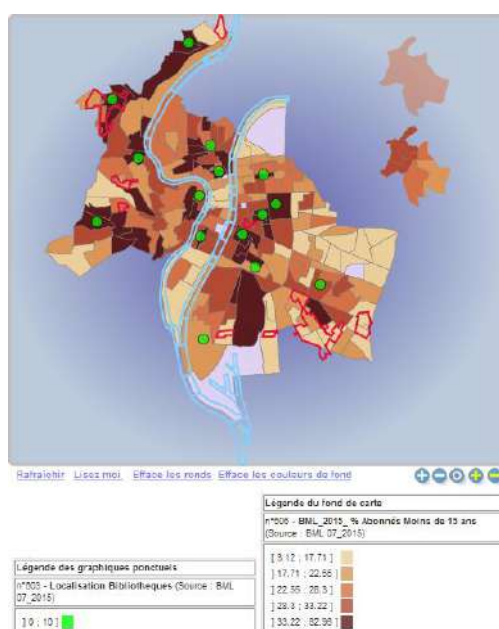


Figure 5. Carte Taux de couverture des abonnées de moins de 15 ans et localisation des bibliothèques et des quartiers politique de la ville

Bibliothèque d'inscription	QPV de résidence de l'inscrit	Nombre d'inscrits
5meniv		3864
	Duchere	2
	Etats-Unis - Langlet Santy	1
	Hors Lyon	438
	Non Geocodable	62
	Soeur Janin	97
	(Vide)	3264
5stje		1902
	Cites Sociales Gerland	2
	Duchere	2
	Hors Lyon	194
	Loucheur - Gorge De Loup	3
	Moncey	4
	Moulin A Vent	2
	Non Geocodable	18
	Soeur Janin	1
	(Vide)	1676
9lduch		2414
	Duchere	1115
	Etats-Unis - Langlet Santy	4
	Hors Lyon	686
	Le Vergoin	5
	Loucheur - Gorge De Loup	7
	Non Geocodable	64
	(Vide)	533
9stram		1152
	Duchere	2
	Hors Lyon	347
	Le Vergoin	29
	Loucheur - Gorge De Loup	1
	Non Geocodable	6
	(Vide)	767
9vaise		6067
	Cites Sociales Gerland	1
	Duchere	49
	Etats-Unis - Langlet Santy	6
	Hors Lyon	1060
	Le Vergoin	44
	Loucheur - Gorge De Loup	112
	Mermoz	2
	Moncey	7
	Moulin A Vent	1
	Non Géocodable	20
	Sœur Janin	3
	(Vide)	4762

Tableau 2. Nombre d'inscrits dans les bibliothèques du territoire Saône et résidant dans les quartiers politique de la ville (QPV) au 31 juillet 2015. (Vide) : les inscrits résident hors d'un QPV. Non géocodable : l'adresse n'est pas exploitable.

Bibliothèque d'inscription	QPV de résidence de l'inscrit	Nombre d'inscrits
Bibliobus		455
	Etats-Unis - Langlet Santy	22
	Mermoz	26
	Moulin A Vent	11
Total		59
Bibliothèque 8ARRDT		7659
	Etats-Unis - Langlet Santy	736
	Le Vergoin	3
	Mermoz	94
	Moncey	3
	Moulin A Vent	35
Total		871

Tableau 3. Nombre d'inscrits au Bibliobus ou dans la bibliothèque du 8^{ème} arrondissement et résidant dans les quartiers politique de la ville au 31 juillet 2015.

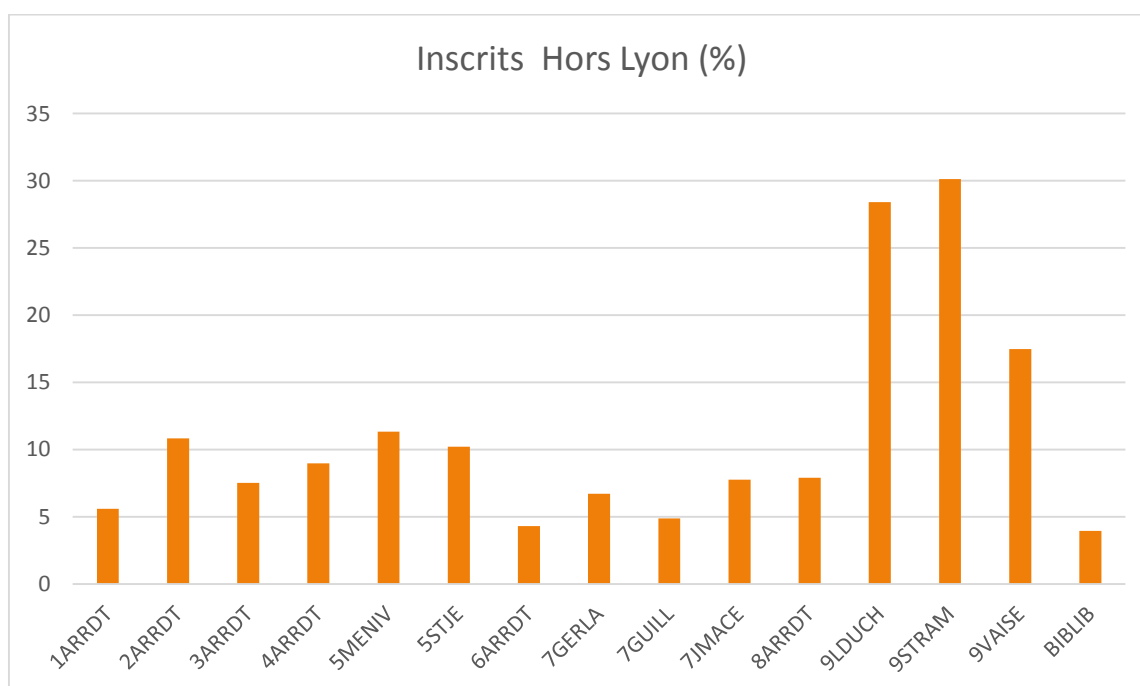


Figure 6. Taux d'inscrits résidants hors de la Ville de Lyon en 2015.

b. Les indicateurs de mobilité

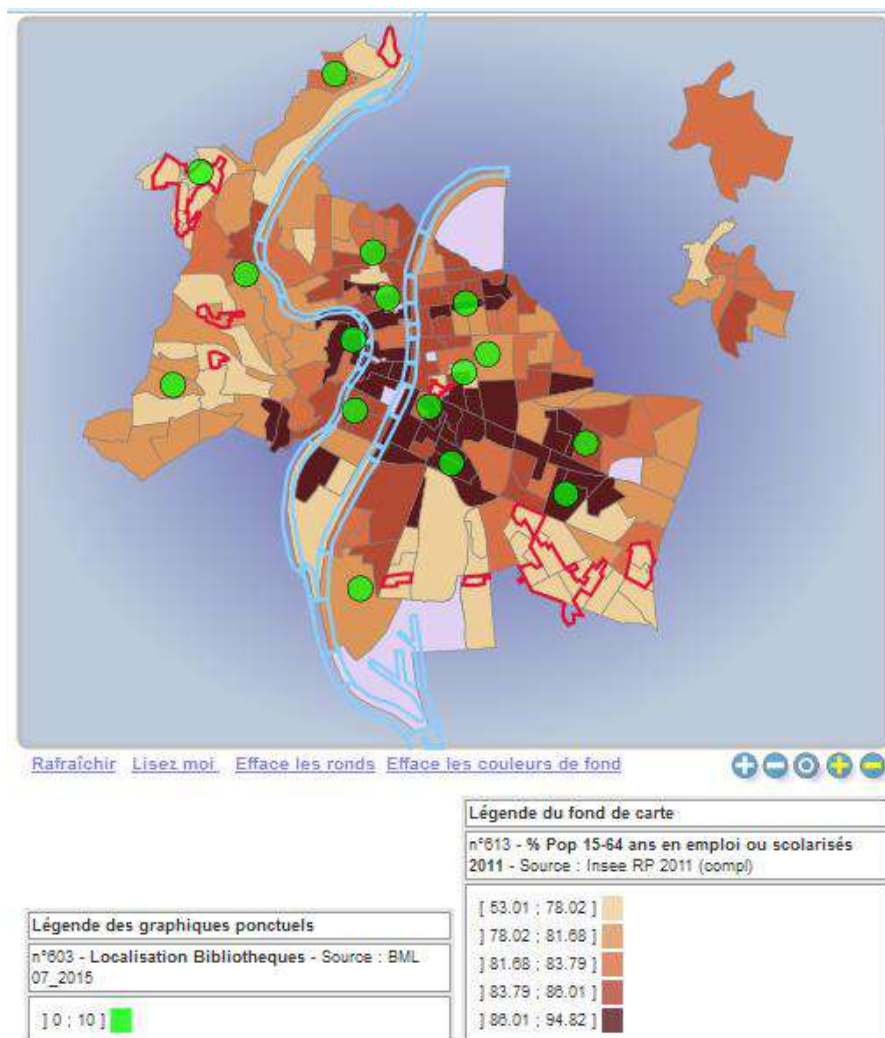


Figure 7. Carte de la part des 15-64 ans en emploi ou scolarisés ou en formation les et localisation des bibliothèques

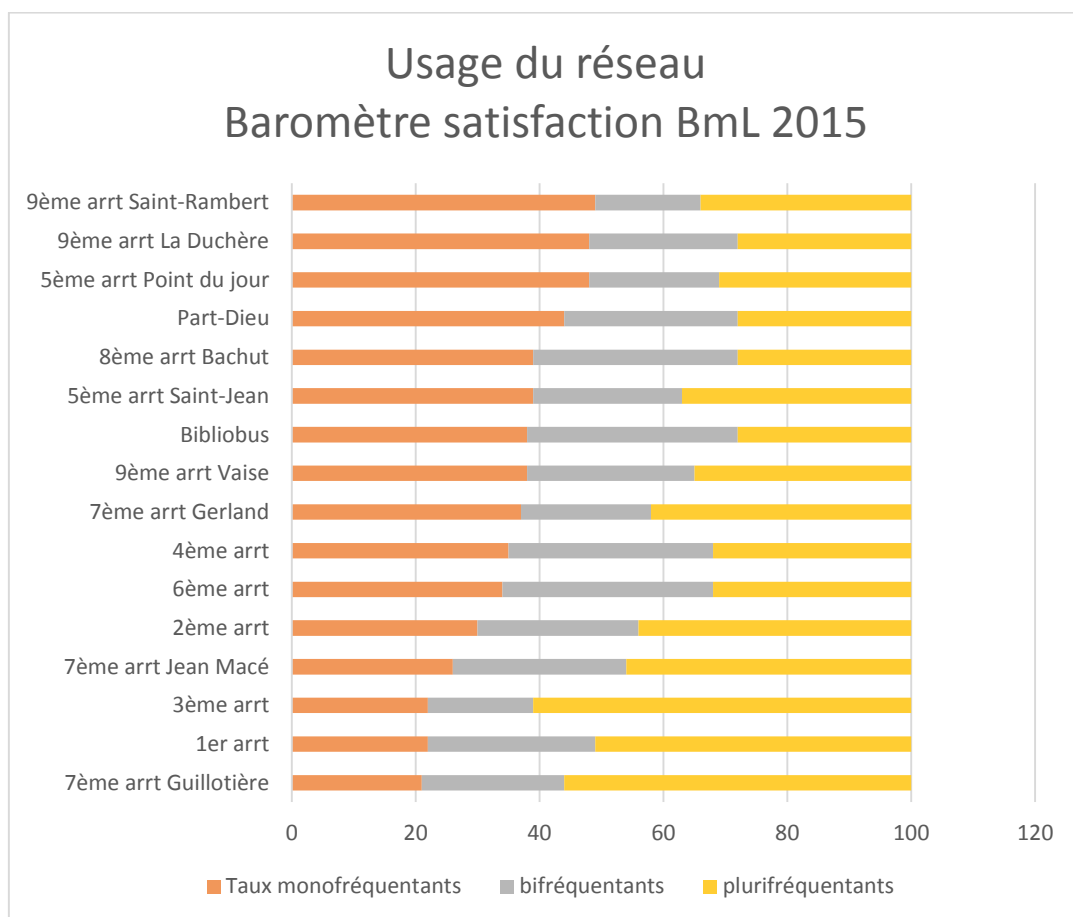


Figure 8. Histogramme de la part des mono-fréquentant, bi-fréquentant et pluri-fréquentant dans chacune des bibliothèques BmL en 2015.

c. Les inégalités culturelles : Capital culturel et pratique de la bibliothèque

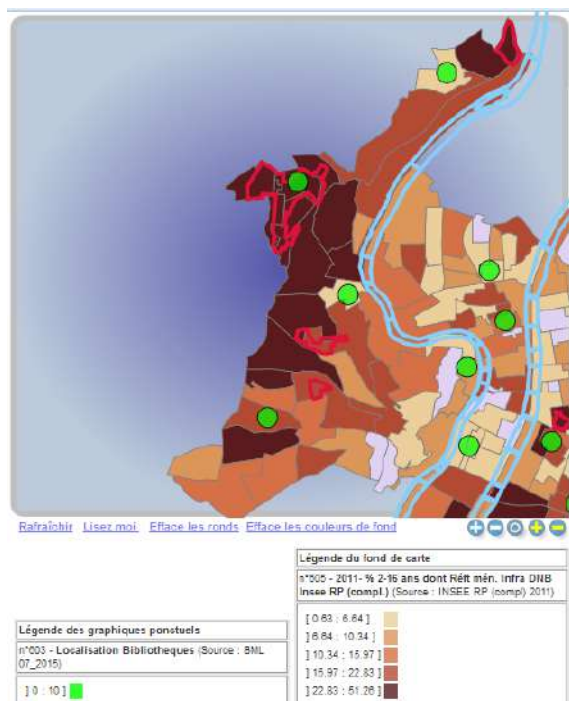


Figure 9. Carte du capital culturel indiqué par les niveaux de diplôme du parent référent des 2-16 ans et les 15 bibliothèques.

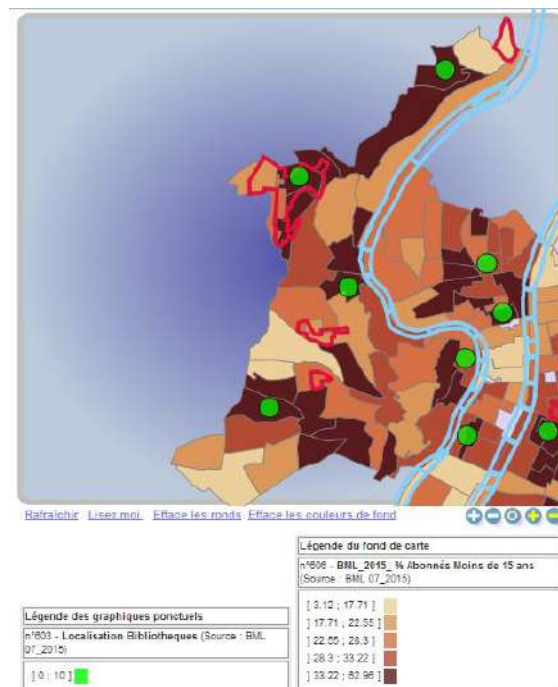


Figure 10. Carte du taux de couverture de la bibliothèque chez les moins de 15 ans.

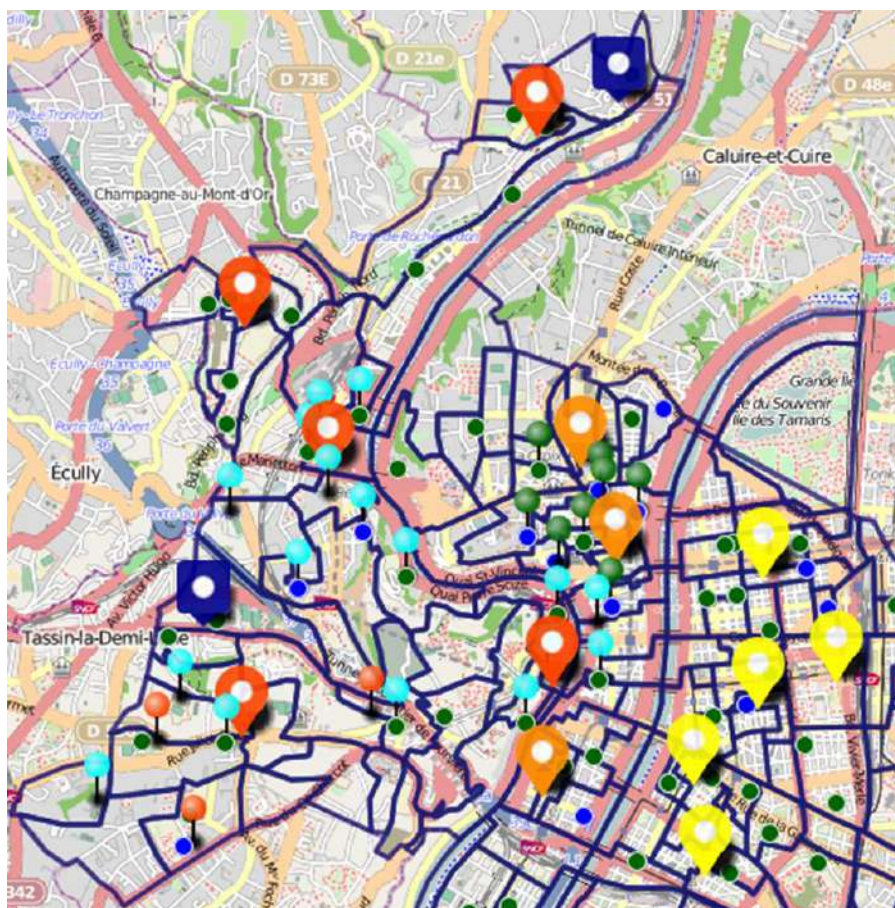


Figure 11. Carte des écoles partenaires des bibliothèques en 2015, et les 16 bibliothèques. Les bibliothèques sont en goutte. Les bibliothèques associatives en carré bleu, les écoles primaires et maternelles en points verts, les groupes scolaires en points bleus. Les épingles bleues très claires sont les écoles partenaires du territoire Saône en 2015. Les épingles rouges sont les arrêts de bibliobus.

d. Les enjeux de mixité sociale

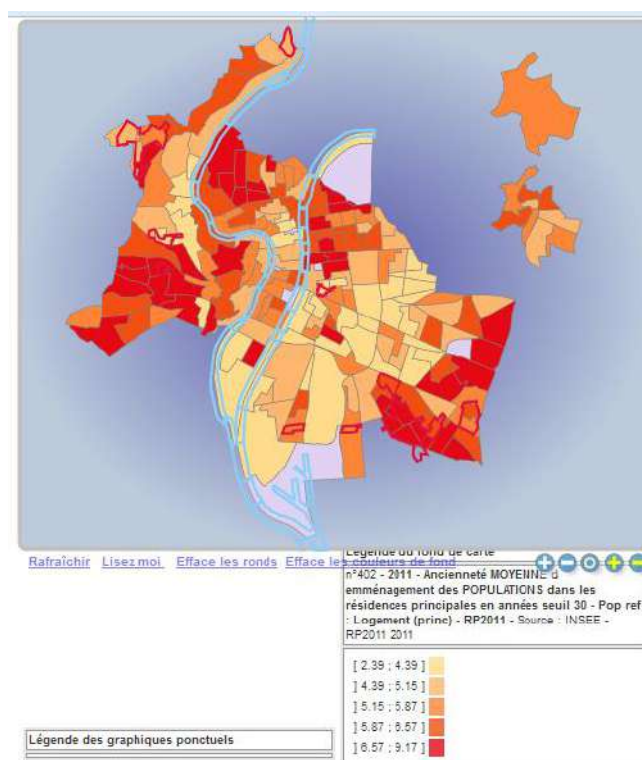


Figure 12. Carte de l'ancienneté d'aménagement.

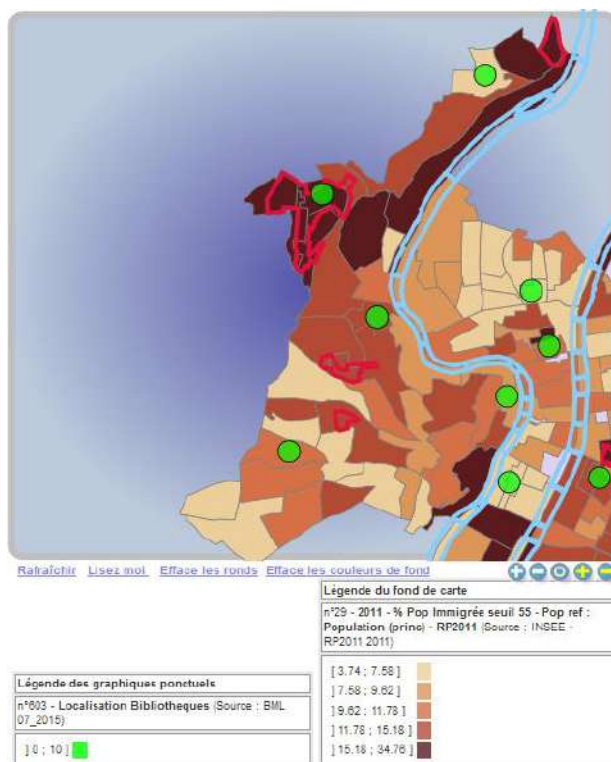


Figure 13. Carte des pourcentages d'immigrés et localisation des bibliothèques.



Figure 14. Carte de l'isolement : monoparentalité et localisation des bibliothèques

5. Les publics cibles Ville de Lyon

e. Séniors (plus de 60 ans à la Ville de Lyon)

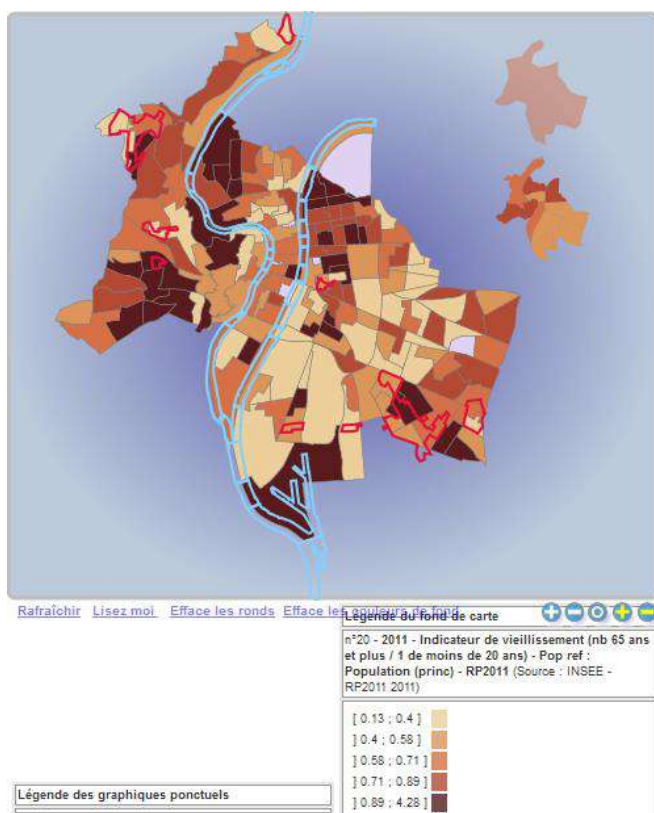


Figure 15. Carte indicateur de vieillissement (Nb de personnes de 65 ans ou +, pour 1 personne de moins de 20 ans) et localisation des bibliothèques

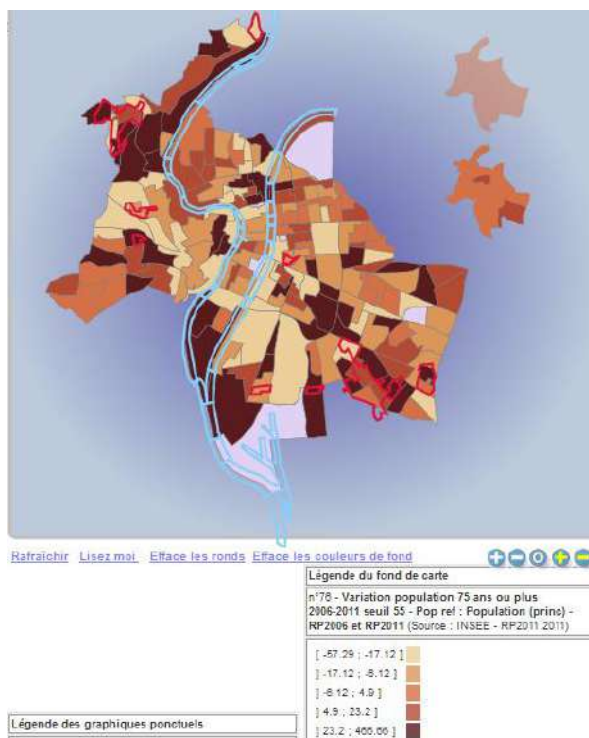


Figure 16. Carte des niveaux de variation des plus 70 ans (2006-2011)

f. Handicap

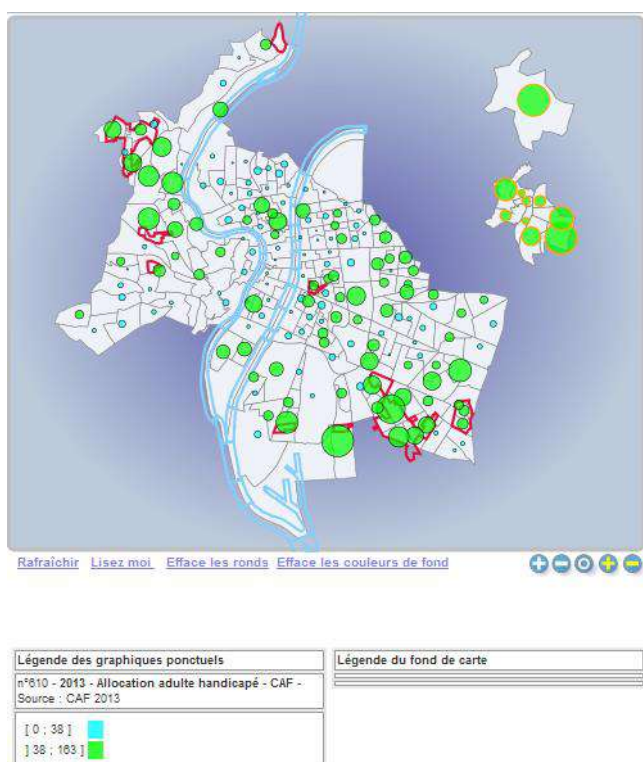
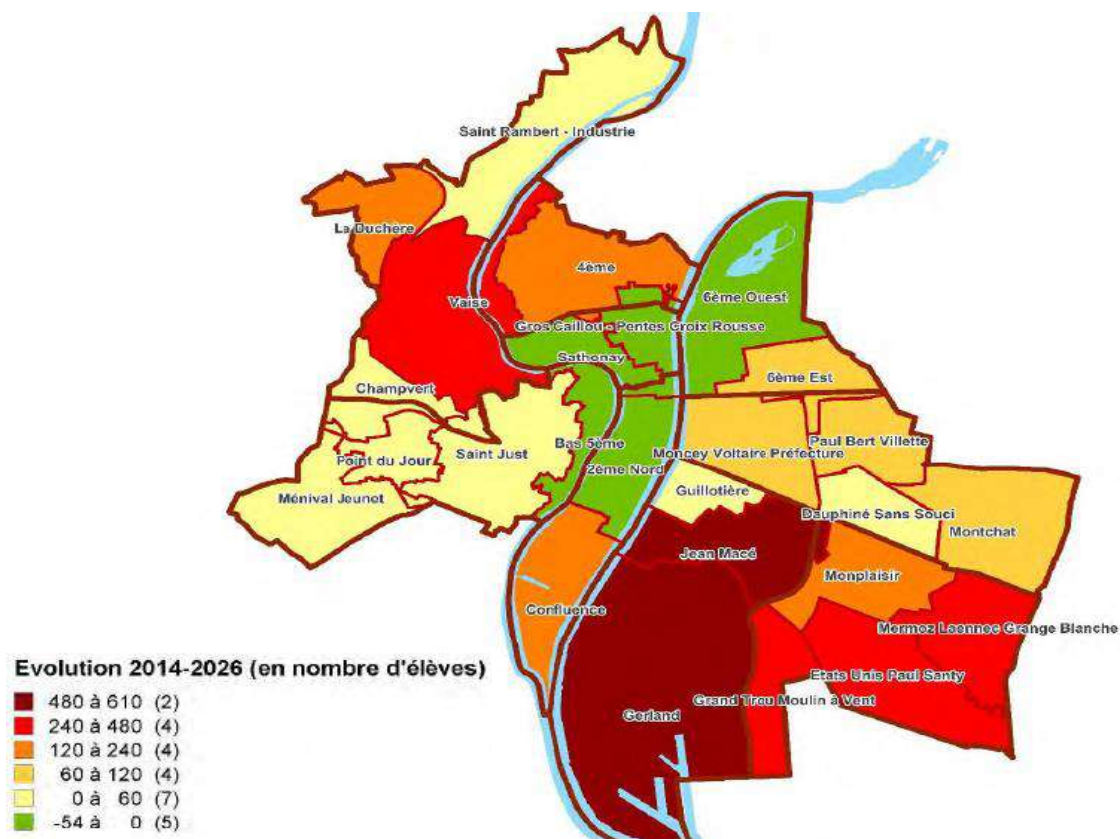


Figure 17. Carte de versement de l'allocation adulte handicapé



g. Enfance

Figure 18. Carte générale de l'évolution des effectifs publics 2014-2026. (Ville de Lyon, 2015)

6. Liste des entretiens formels

Nom, Prénom	Administration	Fonction
Abramovitch, Sabrina	Ville de Lyon > BML	Responsable de la bibliothèque de Saint-Rambert
Audoin, Agnès	Ville de Lyon > BML	Direction des territoires
Buffet, Myriam	Ville de Lyon > Direction du développement territorial	Chef de la Mission Santé
Charreton, Clothilde	Ville de Lyon > BML	Coordinatrice du réseau des médiateurs//Responsable du pôle mobile
Fontenille, Pascale	Ville de Lyon > BML	Coordinateur du territoire Presqu'île//Directrice médiathèque de la Croix Rousse (4 ^{ème})
Jamey, Elodie	Ville de Lyon > BML	Bibliothèque de la Duchère
Langer, Laurence	Ville de Lyon > Direction du développement territorial	Chef de projet observation/évaluation
Laval, Anne	Ville de Lyon > BML	Responsable communication interne et évaluation
Pallud-Burbaud, Béatrice	Ville de Lyon > BML	Directrice du développement des services et des publics
Pennachiotti, Sylvie	Ville de Lyon > BML	Responsable bibliothèque du 5 ^{ème} Point du Jour
Perrussel, Maude	Ville de Lyon > Direction des Affaires culturelles > Mission de coopération culturelle	Chargée de mission
Teillard, Aurélie	Ville de Lyon > BML	Bibliothèque de la Duchère//Médiatrice
Travade, Arnaud	Ville de Lyon > BML	Coordinateur du territoire Saône//Directeur médiathèque de Vaise (9 ^{ème})
Vogel, Johanna	Ville de Lyon > BML	Coordinatrice territoire Rhône//Directrice médiathèque du Bachut (8 ^{ème})

Figure 19. Liste des entretiens formels

7. Documents consultés

Administrateur général des données, 2015. *Rapport au Premier ministre sur la gouvernance des données*, Paris: s.n.

Anon., s.d. *LOI n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (1)*, s.l.: s.n.

Bacques, M.-H. S. Y., 2011. *La démocratie participative. Histoire et généalogie*. Paris: Editions de la Découverte.

DATAR, Mai 2012. *Diagnostic territorial*, Paris: s.n.

Dumont, G.-F., 2012. *Diagnostic et gouvernance des territoires : Concepts, méthode, application*. Paris: A. Colin, U Géographie.

Eboli, G., 2012. *Le projet d'établissement*, Lyon: s.n.

Grefte, X., 2002. *Le développement local*. s.l.:L'Aube, DATAR.

Kirszbaum, T., 2014. Mobiliser le droit commun : réforme ou révolution ?. *Les cahiers du développement social urbain*, Issue 60, pp. 35-37.

Peugeolt, V., 2015. *Brève histoire de l'empowerment : à la reconquête du sens politique*. [En ligne] Available at: <http://vecam.org/Breve-histoire-de-l-empowerment-a-la-reconquete-du-sens-politique>

Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique, s.d. *Le portail de la modernisation de l'action publique*, Paris: s.n.

UrbaLyon & Bregnac, F., 2013. *Démographie à Lyon : dynamiques et processus de densification*, Lyon: UrbaLyon.

Ville de Lyon, O. u., 2015. *Etude prospective de démographie scolaire*, Lyon: s.n.

ville.gouv.fr, 2014. *Loi ville : François Lamy mobilise l'administration territoriale de l'Etat*. [En ligne] Available at: <http://www.ville.gouv.fr/?loi-ville-francois-lamy-mobilise-l> [Accès le 17 février 2016].

Wuhl, S., 2008. *La démocratie participative en France : repères historiques*. [En ligne] Available at: <http://www.institut-gouvernance.org/fr/analyse/fiche-analyse-418.html>